# 

#### ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

Abonnements

3 mois 6 mois 1 an CAHORS ville..... 8 fr. LOT et Départements l'mitrophes...... 3 fr. 5 fr. 9 fr. 

Les abonnements se paient d'avance. Joindre 50 centimes a chaque demande de changement d'adresse. Rédaction & Administration

CAHORS. - 1, RUE DES CAPUCINS, 1. - CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne).... RÉCLAMES....

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

#### Pour ceux qui ne lisent QUE LE DIMANCHE

#### LA SEMAINE

EN FRANCE

La Séparation et le Gouvernement. - Le Budget.

Le gouvernement a répondu comme il convenait aux provocations du pape et à la résistance, attristée malgre tout, de l'Eglise de France aux lois de la République.

Il propose aux Chambres une série de mesures que l'on que l'on peut grouper sous trois chefs: 1º dans le but d'assurer pleinement la liberté de conscience, les édifices cultuels (églises, cathédrales) sont laissés pleinement à la disposition des fidèles et des prêtres. Sur ce point donc, la loi très libérale de 1905 n'est pas abrogée et même le projet Clemenceau laisse au clergé non plus seulement le droit d'user de la loi de séparation et de la loi de 1880 pour assurer la légalité de leurs réunions, mais encore il leur offre les avantages de la loi sur les associations de 1901. Cet avantage est si grand que beaucoup de républicains de gauche hésitent à le concéder; ils craignent qu'à l'abri des dispositions très larges de cette nouvelle législation, la puissance cléricale ne se reconstitue lentement et ne mette plus tard la République en échec.

2º Quiconque parmi les prêtres ayant droit aux allocations, n'obéira pas aux dispositions de ce projet, c'est-à-dire continuera d'etre en revole contre la légalité, verra son traitement supprimé. Mais en aucun cas on ne touchera aux pensions accordées aux vieillards.

3º La seule mesure de répression prise par le cabinet, consiste dans la dévolution immédiate des biens cultuels. Déjà plus de 30 évéchés ou archevéchés et plus de 80 séminaires ont été évacués par leurs anciens locataires. Et tous ces biens vont revenir à leurs propriétaires légitimes: Etat, départements ou com-

La pénitence est douce, puisqu'elle n'atteint personne dans les nécessités de l'existence, et qu'elle n'interdit en aucune façon aux établissements cléricaux de se reconstituer dans des locaux leur appartenant.

Avec raison, le gouvernement a abandonné d'une part l'idée de priver de leurs droits de citoyens les évêques, parce que fonctionnaires d'un gouvernement étranger - et d'autre part, la mesure de répression contre les 40.000 curés qui avaient dit la messe après le 12 décembre sans déclaration.

Le budget, voté par la Chambre avec la rapidité que l'on sait, est au Sénat; on croit que la Haute Chambre suivra la méthode de la Chambre basse. Et ainsi seront évités les douzièmes provi-

Dans la « loi de finances » ou budget des recettes, ont été inclus quelques impôts nouveaux, comme un droit sur les pianos et sur les titres nobilières, pour faire face aux dépenses nouvelles.

#### A L'ÉTRANGER

La situation en Allemagne.

En Allemagne, gros branlebas. Le Reichstag a été dissous à la suite d'un refus opposé par la majorité à des crédits coloniaux demandés par le chance-

L'affaire était insignifiante d'autant que le centre s'est partagé en deux groupes dans le vote et que le refus n'a été signifié que par quelques voix. Mais depuis plusieurs mois le mécontentement s'accentue contre la politique impériale; on trouve que l'Allemagne est isolée dans le monde par la faute de Guillaume II et le parti catholique du Sud qui, depuis longtemps faisait l'appoint de la majorité favorable à l'empereur à craint d'être disqualifié devant ses électeurs. D'où conjonction avec

Mais il ne faut pas se faire d'illusion

sur la portée des élections nouvelles. Le parlementarisme n'existe pas en Allemagne et toutes la force de la nation est entre les mains de l'empereur. Briser cette force est difficile la majorité des électeurs le voulût-elle, que les choses resteraient en l'état pendant de longues années.

LE FURETEUR.

#### La Rébellion Pontificale

C'est toujours aux vieux préceptes qu'il faut en revenir quand on veut discuter avec l'Eglise. Or le respect de la loi est un de ces axiomes sotoute controverse sur la question reli-

Le corollaire de ce principe a été énoncé par M. Aristide Briand, dans sa eirculaire du 10 décembre 1906 : « Il n'y a pas de citoyens français qui sous quelque prétexte que ce soit, aient le droit de se placer au-dessus des lois françaises et de se rébeller contre elles. »

Cela est net et sans ambages. Passons à l'application.

La Nation, en vertu de sa souveraineté indiscutable, a, par la voix de ses représentants directs, décrété la loi de 1905 comme suite à la dénonciation du Concordat.

Cette loi, de l'aveu même de ceux qui la discutèrent avant de la voter, est libérale dans son essence et ses prescriptions, quant à la constitution des associations cultuelles, n'ont pour but que de réglementer la transition | de l'état de choses ancien à l'état nouveau, sans compromettre en rien la liberté de l'exercice du culte.

C'est si vrai que l'épiscopat français avait le dessein de se soumettre de sa propreinitiative à la loi de séparation en formant des associations, si les encycliques papales n'étaient intervenues pour empêcher cet acte de sagesse. Pourtant il y a lieu de supposer que le cardinal Lecot et les autres évêques disposés à la soumission connaissent mieux que quiconque au Vatican l'état actuel de l'esprit des fidèles de France. Leur parole de conciliation n'a pas été entendue et le mot d'ordre venu de Rome a été un mot d'ordre de combat et presque d'a-

Alors qu'avons-nous vu ? Un souverain étranger provoquer ses agents immédiats à la rébellon : un souverain international sans territoire, revendiquer pour ses sujets le droit de se mettre au-dessus des lois du pays où s'exercent leurs fonctions. Pense-t-on que j'exagère?

Pie X n'est-il pas l'élu au Conclave de la Triplice, et l'esclave du parti des jésuites allemands et des capucins espagnols? La présse de l'opposition a fait beauboup de tapage autour de la prétendue violation des archives de la pseudo-nonciature lors de l'expulsion de M. Montagnini di Mirabello. Elle n'eût pas hésité à provoquer un incident diplomatique, s'il y avait eu matière, afin d'éviter la découverte des petits dossier secrets de « M. le gardien des archives! » On y a trouvé en effet la lettre originale par laquelle M. Montagnini inspirait les démarches collectives des clergés, évêques et cardinaux d'Espagne, de Hollande, de Portugal, d'Ecosse, de Sicile, d'Au-

triche, de Norvège. Je les classe à peu près dans l'ordre chronologique où ces adresses de protestation ou d'encouragement étrangères se sont manifestées. Et c'est vraiment de notre part une patience bénévole exagérée que d'avoir toléré si longtemps à Paris la présence d'un véritable fonctionnaire pontifical dont nous savions toute l'insidieuse rouerie. On connaît aujourd'hui la circulaire confidentielle de M. de Fourtou. ministre de l'instruction publique en 1873. Par ce document, dévoilé récemment, les évèques français étaient invitès à déchirer sans délai la dépêche de protestation qu'ils avaient voulu envoyer à leurs collègues dePrusse que M. de Bismarck persécutait.

Le précedent eût pu nous servir d'exemple et nous engager à une procédure diplomatique pour faire cesser les manœuvres épiscopales de l'étranger. Le gouvernement n'en a rien fait ; il était néanmoins au courant de tout. Il a voulu donner jusqu'au bout des preuves ds son souci constant d'écarter toute possibilité de conflit social.

Après avoir d'abord concédé à l'Eglise sa pleine liberté avec la loi de 1905, il a, en présence de son intransigence et de ses tergiversations, prorogé par un élargissement des textes, le délai de formation des « cultuelles ». Il a consenti entre temps a adopter en attendant la loi du 30 Juin 1881, qui, selon M. Clémenceau même, n'a rien à voir avec la Séparation en allant ciaux qu'il convient d'adopter avant jusqu'à accepter une déclaration unique pour des réunions consécutives ayant le caractère d'offices religieux - 12 Décembre 1907! - Loi de 1881! Une seule déclaration! Ce n'est pas assez pour apaiser la colère romaine.

> La loi elle-même du ler Juillet 1901 est offerte au clergé français. Après le régime spécial, le droit commun. Bien mieux. Maintenant le gouvernement propose de coordonner tous ces préceptes en un texte précis.

« La législation, déclarait l'autre semaine M. le Ministre de l'Instruction publique, aux applaudissements des gauches, dans l'exposé des motifs du projet de loi, offrira ainsi de nouvelles facilités à ceux qui veulent librement et paisiblement pratiquer leur religion.Le culte public pourra être exercé tant par des associations cultuelles qui conservent tous les priviléges de la loi de 1905 ou par des associations de droit commun créées conformément à la loi de 1901, que par des réunions publiques qui pourront con tinues à être tenues sur initiatives individuelles, en vertu du droit commun établi par la loi du 30 Juin

Voilà l'extrème limite des concessions possibles. A la puissance cléricale « de se soumettre » ou « de se démettre » selon le mot célébre! Mais comme l'a demandé le Comité exécutifdu parti radical et radical-socialiste. « il est indispensable que ce soit là des mesures définitives et irrévocables, » et qu'en retour du refus catégorique de l'Eglise, les dispositions de faveur que comportait le régime de transition de Décembre 1905 soient abrogées. Reprise immédiate des biens, suppression des allocations aux ministres du culte, telles sont les plus urgentes mesures. Elles demanderont ensuite à être complétées. Du-

ra lex, sed lex. La majorité républicaine paraît décidée à remplir ce pressant devoir de politique sage et ferme. Je ne serai pas des derniers à l'y aider par ma plume et par mon vote.

Claude GOUJAT Député de la Nièvre.

Chambre des Députés

Séance du 20 décembre 1906

PRÉSIDENCE DE M. BRISSON La Chambre adopte un projet autorisant le gouvernement général de l'Afri-

que occidentale à emprunter 100 mil-

Le projet voté par le Sénat et d'après lequel lorsque les fêtes légales tomberont un vendredi aucun paiement ne sera exigé ni aucun protêt ne sera dressé le lendemain de ces fêtes; lorsqu'elles

tomberont le mardi aucun paiement ni aucun protêt n'auront lieu la veille. M. Coutant parle ensuite sur le service défectueux des trains ouvriers de la banlieue de Paris.

Après réponse de M. Barthou, l'incident est clos

La Chambre vote un projet invitant le gouvernement à accorder aux élèves de toutes les écoles un congé le jour qui se trouve entre deux jours fériés.

M. Chaumet interpelle ensuite sur le retard des trains; M. Barthou promet d'étudier la situation.

M. Paul Meunier donne lecture de son rapport sur le projot relatif à l'exercice du culte.

M. Clemenceau demande à la Chambre d'en fixer la discussion à vendredi. Malgré l'opposition de M. Barrès, la

Chambre décide que la discussion aura lieu vendredi. PRÉSIDENCE DE M. BRISSON Séance du 21 décembre 1906 (matin)

La Chambre discute le projet de loi sur l'exercice du culte. M. Lasies combat ce projet, puis M. Reiberti monte à la tribune pour déclarer que si la loi de Séparation n'est plus contestée, il ne faut pas que la Républi-

que arrache la religion du cœur des catholiques. M. Ribot craint que la loi soit trop hative, il ne votera pas le projet de loi. M. Briand répond aux divers orateurs, dans un discours remarquable il met les choses au point et soutient le projet de

loi sur l'exercice du culte. M. Piou parle ensuite contre la loi. L'urgence et le passage à la discussion des articles sont adoptés par 445 voix contre 117 et les deux premiers para-

graphes de l'article ler sont adoptés. L'ensemble du projet est voté par 413 voix contre 166.

#### Sénat

Séance du 23 décembre 1906 PRÉSIDENCE DE M. A. DUBOST

Le Sénat ratifie, sans débat, l'acte de la conférence d'Algésiras.

On discute ensuite le projet d'augmentation de l'indemnité parlementaire. M. Gauthier déclare qu'il votera contre cette augmentation.

M. Sigallas dit qu'il votera l'augmentation parce que le parti républicain a toujours regardé comme l'une des bases essentielles du gouvernement parlementaire l'indépendance et la dignité des représentants du pays.

Or, il est prouvé que l'indemnité allouée aux membres du Parlement est insuffisante pour les faire vivre décem-

M. de La Ville-Moysan soutient que le projet d'augmentation a fait, dans l'opinion, l'effet le plus déplorable.

M. Théodore Girard rappelle au Sénat que le principe de l'augmentation a été régulièrement voté et qu'on ne peut, à l'heure actuelle, ne pas accepter ce qui est devenu une loi.

Le Sénat ne se resoudra pas à une pareille abdication.

M. Bérenger soutient que ce qui a été déjà voté n'était qu'une résolution pré-

M. Bassinet soutient la proposition au nom de la commission de la compta-

Aprés de nouvelles protestations émanant de MM. Delahaye, de Carné et Halgan, l'augmentation de l'indemnité parlementaire est votée par 169 voix con-

Séance du 21 décembre 1903

PRÉSIDENCE DE M. DUBOST Le Sénat reprend la discussion des interpellations sur le programme naval.

M. Thomson ministre de la marine continue le discours qu'il avait commencé dans la séance précédente. Il répond aux diverses interpellations et réfute les principales critiques faites contre le programme.

Il demande au Sénat le vote des cré-

M. de Constans réplique au ministre puis le Sénat vote l'ordre du jour approuvant les déclarations du gouverne-

#### EN RUSSIE

Bruit d'attentat contre le Tsar démenti

Le bruit qui a couru à l'étranger d'un attentat contre la vie du tsar est dénudé de tout fondement.

Prisonniers qui s'évadent

A Flouin, dans la province de Grondo, 21 prisonniers qui étaient envoyés par chemin de fer tirèrent des coups de revolver contre les soldats de l'escorte. Ils en tuèrent deux et en blessèrent trois. Six des prisonniers s'échappèrent ensuite par les portières du wagon. La police est à leur poursuite.

Les socialistes démocrates

La police a découvert le lieu de réunion de la section militante du parti socialiste démocrate, et a effectué plus d'une centaine d'arresta-

#### Les arrestations

On signale l'arrestation, près de Saint-Pétersbourg, de quatre-vingts personnes, parmi lesquelles des étudiants et des membres de l'Institut polytechnique.

Les Négociations russo-japonaises Les négociations russo-japonaises ont effectivement suscité de sérieuses divergences, mais les diplomates des deux pays s'appliquent avec une mutuelle bonne volonté à leur aplanissement qu'ils jugent pleinement réalisable au moyen de concessions

mutuelles possibles. L'état des négociations n'a en tout cas pas atteint un degré d'acuité pouvant nécessiter, pour éviter un conflit de soumettre les divergences existantes au jugement du tribunal arbitral auquel il n'est jusqu'à présent aucunement question de recourir.

#### INFORMATIONS

Manifestation énergique de M. Clemenceau

Un incident s'est produit pendant la séance de jeudi, au moment où M. Chaumet développait à la tribune son interpellation. M. Clémenceau venait d'arriver, et, assis au banc des ministres, écoutait plusieurs députés qui étaient venus lui raconter ce qui s'était passé à la réunion de la Gauche radicale-socialiste et à celle de la commission des cultes, où l'attitude du gouvernement avait été vivement critiquée. On vit alors le président du conseil se tourner vers ses interlocuteurs et parler avec animation en désignant les bancs de l'Extrème Gauche. D'après plusieurs députés, M. Clémenceau très monté se serait ex-

« J'en ai assez de ces manœuvres. On m'attaque par derrière et voici que les anti-cléricaux me harcèlent plus violemment que les cléricaux. Je ne me laisserai pas embêter par ces anticléricaux dont les femmes vont à la messe Se figurent-ils que je vais ainsi me laisser donner des coups de pied au derrière ? j'en ai assez de tout cela. Cela ne traînera pas. Nous verrons s'ils me renverseront »

Comme on l'a vu par le compte rendu de la séance, cet incident a eu une suite à la tribune.

#### Convocation des Cardinaux

Le Pape a fait prévenir les cardinaux de la commission des affaires ecclésiastiques extraordinaires qu'ils seraient convoqués après que le Parlement français aura voté la nouvelle loi Briand.

On ne s'explique pas pourquoi la commission ne se réunit pas, au contraire, auparavant, parce que des idées, des propositions pourraient être émises, dont le Parlement français croirait peut-être bon de tenir compte.

A cela, on répond que le Pape ne se préoccuppe nullement de ce que fera le Parlement : il ne veut ni proposer, ni conseiller. Il est décidé qu'il ne doit y avoir de négociations d'aucune espèce.

Au Vatican, on est tellement sous l'obsession du danger de traiter avec le gouvernement de la République, que tout personnage français venant faire visite au pape ou à M. Merry del Val, est mis en suspicion, dans la crainte qu'il ne soit un négociateur.

#### Au Parlement Anglais

Un député catholique irlandais, nationaliste, M. Mac Kan, a demandé au premier ministre si le cas de M. Montagnini et si les incidents actuels de la séparation n'allaient pas amener le premier ministre à demander au roi d'annuler et de dissoudre l'alliance entre la France et l'Angleterre; l'arrière du vaisseau ont dû fuir de-

alliance plus généralement connue sous le nom d'« Entente cordiale », jusqu'à ce que le gouvernement français s'engage à respecter les droits et les biens des citoyens français

Cette question a provoqué des protestations vives et répétées dans l'assemblée et le vice-président de la Chambre a répendu:

« Etant donné le libellé de la question; étant donné aussi que les faits allégués sont des affaires dont le premier ministre d'Angleterre n'est en aucune façon responsable; étant donné également que si le premier ministre anglais n'est pas responsable de ce qui se passe en France, du moins il est responsable de la continuation de l'entente cordiale, je décide que la question ne peut pas être

La Chambre a applaudi cette déclaration, et le catholique nationaliste irlandais n'a pas insisté.

#### La prestation du serment des jurés

Le gouvernement déposera incessamment sur le bureau de la Chambre le projet de loi tendant à modifler le mode prestation de serment des jurés et présidents de jury. Le Parlement avait déjà été saisi en 1882 de propositions et projets de loi en ce sens, dès cette époque, s'il convenait de supprimer purement et simplement les mots « devant Dieu et devant les hommes » en imposant le serment ainsi modifié à tous les jurés ou bien tout en maintenant les dispositions actuelles des articles 312 et 348 du Code d'instruction criminelle de prévoir une formule subsieiaire, sans invocation divine réservée aux jurés qui croiraient en devoir réclamer l'application.

Nous croyons savoir que le garde des sceaus s'est arrêté à la première de ces deux solutions.

#### L'affaire Syveton

M. Mouthon, continuant l'histoire de la Patrie française, déclare que c'est avec un capital d'environ cinq millions que la Ligue de la Patrie française essaya de régénérer la France. D'où venait cet argent ? Des envois venaient de tous côtés ; une dizaine de mille francs par jour, c'était le menu fretin.

Mais un jour Syveton découvrit la poule aux œufs d'or sous l'apparence d'une sexagénaire enflammée : un rendez-vous eut lieu entre Syveton et Mme Lebaudy - car c'était elle - par une belle nuit, au Bois de Boulogne. Les rendez-vous se multiplièrent, toujours mystérieux et nocturnes; mais, chaque fois Syveton en rapportait 100.000 francs en espè-

Nous apprenons encore que Mme Lebaudy prescrivait rigoureusement à Syveton de ne rien donner à Dausset, soupçonné d'avoir une maîtresse: elle avait confiance au contraire en la vertu de Syveton.

En dehors de cette source principale qui fournit jusqu'à un million et demi à la Patrie française, la Ligue s'alimentait auprès de diverses organisations dont les principales étaient l'Union du Commerce et la Ligue des Femmes françaises.

#### Les décombres de l' Algésiras >

En procédant aux travaux de déblaiement de la coque de l' « Algésiras », on a découvert sur l'emplacement du magasin général des débris humains, un pied en putréfaction dans un soulier, des côtes avec des lambeaux de chair carbonisée et une oreille. On se rappelle que trois hommes de l'équipage, le quartier-maître mécanicien Jouffriot, l'ouvrier mécanicien Deloumeau et le fourrier Chalat avaient péri dans l'incendie de ce vaisseau.

Il sera certainement impossible d'établir l'identité des débris trouvés, mais il est désormais acquis que les trois disparus qui étaient couchés à

#### Petites Nouvelles

La fête annuelle donnée par l'Association des journalistes républicains et l'Association des journalistes parisiens au profit de leurs caisses de secours, à l'Opéra Comique, a obtenu son grand snccès habituel. Le Président de la République et M™ Fallières y assistaient.

-Les religieuses d'un couvent italien sont accusées d'avoir sequestré, pour accaparer leur fortune de 700.000 fr., deux vieillards de 70 ans le frêre et la

- Jeudi à 1 heure a eu lieu la réception de M. Alexandre Ribot, élu membre de l'Académie Française à la place du duc d'Audiffred-Pasquier. M. Deschanel présidait cette cérémonie.

## CHRONIQUE LOCALE

Nos ateliers étant fermés le 25 Décembre, le « Journal du Lot » ne paraîtra pas mardi.

Nous donnons en 4º page le tableau des dates de la livralson des tabacs de la récolte de 1906.

Le « Réformateur »

boycotté par le « Quercinois »

La Compagnie Rougier-Bourdin-Béral-Rey, vient de recevoir un nouveau coup de massue de cet aimable et terrible « Quercinois ».

Le journal de M. Plantade exhale en un leader-article de dimanche dernier, sa mauvaise humeur et son dégoût à la vue des acrobaties de l'expercepteur et de Béral-Panama.

Nous sommes ici aux antipodes du Quercinois: mais il ne nous déplaît point de rendre, en la circonstance, le plus sincère hommage à sa netteté politique.

Nos lecteurs connaissent l'origine de la discussion:

Le Réformateur du Lot, vieil organe républicain d'avant-garde, tombait, il y a quatorze mois environ, dans les mains de M. Rougier, maître d'hôtel à Paris, ancien percepteur des finances.

A l'apparition des premiers articles qui laissaient entrevoir une volte-face inexplicable, nous fumes les premiers à démasquer le restaurateur politicien qui, dans l'ombre, préparait des combinaisons louches, se vendait déjà à la réaction.

M. Rougier démasqué, c'était l'effondrement d'un vieux et estimable journal républicain dans la honte de la trahison et dans le ridicule qui auréole l'ex-percepteur.

Les évènements ne tardèrent point à nous donner raison.

Le « Réformateur » faisait campagne le 7 janvier pour M. Rey et soutenait MM. Cocula et Pauliac comme la corde soutient le pendu. MM. Costes et Talou étaient malmenés, passés à tabac. De M. Béral, pas un mot.

L'explication de cette attitude étrange se cristallisa dans une formule qu'on n'a pas su varier : « Nous combattons, disait-on, pour la République radicale sans doute, mais contre la coterie jacobine du Journal du Lot qui voudrait régenter le pays! »

L'excuse était maigre, elle était stupide; M. Vival l'avait sans doute imaginée et, obéissant à des calculs méprisables, où la politique n'avait rien à voir, l'ex-percepteur se lançait dans une aventure qui, de par les règles inflexibles de la logique et du bon sens, devait avoir un lendeavait conflance au contraire .niam

M. Rey était élu sénateur.

M. Beral passait après lui. Le Réformateur ne pouvait se faire et ne se fit aucune illusion sur la portée de ces deux élections obtenues par la réaction toute entière, avec le concours de quelques défections républi-

L'ex-percepteur se dit: « Le parti radical est perdu dans le Lot: il faut voler au succès. Sus au Journal du Lot et à sa hideuse coterie! Les élections législatives sont là avec leurs fructueux imprimés; adorons les nouveaux sénateurs! ils ont été républicains i ils seront le pavillon qui couvrira notre detestable marchan-

MM. Béral et Rey furent enthousiasmés de trouver un organe au passé républicain, qui voulut bien consentir à oublier les tares de leurs origines sénatoriales, et les deux rénégats firent une entrée triomphale au

journal de la rue des Ecoles. Ce jour-là M. Rougier, qui n'est pas à moitié naïf et jobard, se crut le maître incontesté du département « nous avons le pouvoir » s'écriait-il modestement.

L'élection du 6 mai approche. A la face de l'arrondissement républicain stupéfait, les deux sénateurs, traîtres et félons crient leur propre ignominie et passent définitivement à la réaction cléricale la plus éhontée, soutiennent M. Munin-Bourdin, candidat du

Cette fois M. Rougier ne se tient plus de joie ; cette joie devient du délire après l'élection de M. Bourdin.

Pensez done! sous l'étiquette républicaine on va introniser la plus pure des Réactions et mater les vieux, les vrais, les solides républicains.

Mais, ô fragilité des bonheurs humains! il a fallu déchanter.

Le complot était par trop machiavélique; il fut éventé dès la première heure et nous nous employames ici de notre mieux à le percer à

Nos efforts ont été couronnés de succès. En quelques semaines on savait à Paris, dans les plus hautes sphères, que M. Munin-Bourdin était l'élu de la pluspure des Réactions, que le panamitard Béral s'était vendu au cléricalisme pour un chèque annuel de 9.000 fr., que le malheureux Rey avait poignardé dans le dos le parti républicain du pays.

On eut, en très haut lieu, l'impression du dégoût qui avait envahi toutes les consciences républicaines du Lot et on tourna le dos aux trois parlementaires imposteurs. Les guichets se fermèrent,

Béral bavait de rage.

Rey voulait espérer encore. Munin-Bourdin tempétait en silence pour se donner l'illusion de la

force. Hélas! c'était fini, bien fini; la comédie avait pris fin après un simple lever de rideau.

Rejetés hors du partirépublicain, les trois anabaptistes étaient morts. L'ex-percepteur voulut se raccrocherencore; il encensait Clemenceau, Briand tout en continant à servir ici la Réaction, lorsque le député provisoire de Cahors vota nettement con-

tre le ministère. On a beau exceller dans l'art des pirouettes et des pantalonnades, on finit par se casser les reins.

C'est ce qui est advenu, et combien rapidement, au « Réformateur!»

Il aurait passé sous silence le vote gênant de M. Bourdin contre un ministère que M. Rougier flagornait; mais il avait compté sans l'intervention de ce satané «Quercinois» qui sans ambages, adresse au nom du parti réactionnaire, ses plus vives félicitations à SON député.

«C'est aunom des 10.000 libéraux et catholiques qui ont fait M. Bourdin que nous parlons ici ; taisez-vous donc, «Réformateur»! Vous ètes venu à nous, vous êtes venu à la Réaction; nous y étions avant vous, sachez vous y tenir en sous-ordre!»

Ainsi s'exprime M. Plantade. M. Rougier a voulu plaider les circonstances atténuantes; il s'est attiré un nouveau coup de massue dont il ne se relèvera pas.

Dans un long et vigoureux article du 15 décembre le « Quercinois » procède à l'exécution définitive d'un confrère qu'il trouve par trop envahisseur et par trop hypocrite.

Ecoutez ce passage en si bémol ; il vaut la citation textuelle:

Après la double victoire de janvier, à laquelle vous avez contribué pour moitie seulement vous avez cru, avec bien d'autres, qu'au 6 mai notre pays allait, dans unmouvement de fierte et d'indépendance jeter a bas les sectaires [du Bloc; et pendant que nous espérions, nous, tout simplement plus de Justice et plus de Liberte, n'avez-vous pas escompté, vous, en vue d'autres résultats le triomphe probable de l'opposition ?

Vous étiez imprégné de vos idées de l'avant veille et vous saviez par votre long séjour dans le Bloc, tous les profits. les larges bénéfices que procure le pouvoir ; vous n'igneriez pas que l'on ne conserve certaine clientèle électorale que grace aux rubans verts et violets, grâce aux places de facteurs et de cantonniers.

Le pouvoir semblait échapper à vos amis. Le 6 mai, la transmission allait s'opérer ; le glas funèbre du Bloc sonnait lugubrement, et vous saviez « ce que font les rats quand le navire sombre ».

Hélas! Les résultats du 6 mai furent plutôt decevants..... Adieu, veau, vache, cochon, couvée .....

Nous sommes vous et nous restés.... dans l'opposition. Cela ne nous changeait guère, à la vérité ; mais cela ne pouvait

N'être les maîtres que d'un arrondis-sement les naïfs seuls s'en contentent. Vous avez alors, petit à petit, laissé

entendre que vous n'aviez jamais songé à combattre le ministère ; vous n'avez pas hésité à attribuer à Clemenceau, l'esprit le plus libéral du monde; vous vous êtes étonné, que notre député ait voté contre la loi de Séparation, et partant, contre le gouvernement ; en termes édulcores, vous avez même regretté, pour lui une pareille attitude.

Vous avez même dans une longue suite d'articles fait la cour au Pouvoir, ce Paradis perdu dont vous ne vous consolez pas d'avoir fermé, derrière vous les

Mais en bon frère, en bon compagnon d'armes vous avez songé a cette armée libérale à laquesle vous avez appartenu un instant, et vous avez voulu qu'elle | nement, lui évêque non concordatai-

repentir

Merci bien! Nous ne mangeons pas de ce pain-là.

Et voilà pourquoi vous faites luire aux yeux des Libéraux, des Catholi-ques qui vous ont recueilli, l'espoird'obtenir .... quelque choseen se vautrant aux pieds de leurs Persécuteurs. « Assez d'opposition stérile! leur

coseillez-vous.... - « Repentons-nous une seconde « fois! Clemenctau certes dans son li-« béralisme bien connu, pardonnera « nos fautes, et nous prendrons notre

« place dans la grande famille Républi-« caine. » Ce qui veut dire: « Abandonnez vos

« revendications les plus chères ! Ou-« bliez vos droits méconnus / A quoi « vous sert de lutter sans lrêve! Au « diable les devoirs sacrés de la cons-« cience! Vous prendrez ainsi votre « place au banquet! On vous gavera « d'honneurs, de faveurs! De tels bé-« néfices valent bien un tout petit par-

« jure. » Tela sont les sentiments que votre attitude politique actuelle permet de

vous prêter. Cette attitude est-elle exclusivement personnelle ou résulte-t-elle d'une décision prise par certains chefs de l'opposition? Qu'importe au surplus!

Cela ne fera pas dévier d'une ligne la règle qui nous dirige et que nous avons su placer à un niveau que ne peuvent atteindre les fluctuations des hommes politiques quels qu'ils soient. Voilà ce qui nous sépare du Réforma-

Voiià pourquoi, ce journal vient de trouver sa vraie place, en dehors du Bloc depuis janvier 1906 date à laquelle, ce parti était mis en péril, et aujourd'hui, en dehors de l'opposition, puisqu'elle est momentanément vain-

Le Quercinois.

Vous avez bien lu, républicains de l'arrondissement ? Étes-vous édifiés maintenant sur l'indignité, sur l'infamie des représentants de Cahors au Parlement?

Sauront-ils aujourd'hui ce qu'il en coûte de se vendre à la Réaction?

Et pas un, pas un seul d'entre eux ni Rey, ni Béral, ni Bourdin n'osent prendre la plume ou la parcle pour répondre à ces coups de verge!

Béral est depuis longtemps familiarisé avec l'atmosphère des cloaques de

Politiquement, Rey est tombé dans la boue et son égoïsme s'en accom-

Ils sont là, cloués à leur indignité sous le rire méphistophélique de M. Bourdin qui est ravi d'avoir passé sur le ventre des républicains qu'il abhorrera toujours.

Et lamentable, piteuse, la barque du Réformateur va à la dérive sous la direction d'un logeur que l'audace et l'inconscience ne peuvent sauver du

Le Journal du Lot.

#### Les Fureurs d'un Évêque

Si on veut avoir une idée de la douceur évangélique ; il faut lire la violente diatribe écrite par l'Evèque de Cahors contre la France contempo-

Cette prose enfiellée a été lue dimanche dernier dans toutes les églises du diocèse et y a été accueillie, nous assure-t-on, avec une indifférence qui va désespérer sa Grandeur Onésime.

A la simple lecture d'un pareil factum, il n'est pas d'esprit sérieux, pondéré et un tantinet ouvert qui ne se dise: « Le gouvernement était vraiment bien bon de faire des conces-

sions à de pareils gaillards!» Oh! M. Laurans n'est pas un diplomate: la délicatesse des pensées n'est point son fait et la finesse de l'expression est totalement inconnue de lui.

C'est le type du recteur de séminaire de vingtième ordre, pédant, têtu et autoritaire.

Ça n'est pas un évêque, c'est un conférencier de maigre valeur qui oublie qu'il a promis à Dieu d'être un doux pasteur et se présente comme

un tigre. Encore quelques lettres pastorales de cette tournure et l'évêque de Cahors aura définitivement assuré le triomphe de la Libre-Pensée dans

le Lot. Obéissant aux ordres et subissant les conseils des pires ennemis de la France, le Pape a coiffé de la mître les curés batailleurs qui intriguaient auprés de lui : il n'a tenu compte que de leurs ardeurs anti-républicaines, il anégligé la coteintelligence. culture intellectuelle et philosophique, Voulant déchaîner la guerre civile et la guerre étrangère sur notre Pays, il a mis son armée noire de France dans la main d'évèques improvisés qui, comme le citoyen Laurans, sont incapables d'évangéliser un peuple,

mais s'offrent pour l'effrayer. Que Sa Grandeur ne se fasse aucune illusion: personne n'a peur de lui et de ses foudres.

Oh! sans doute, sa colère a été portée au paroxysme le jour où on lui a signifié d'avoir à quitter le Palais Episcopal où il avait eu l'audace de s'installer aux frais du gouver-

profite, à son tour, de votre second | re, nommé par le Pape anti-français | M. Laurans nous menace encore....

Mais le malheureux pontife a dù mesurer l'étendue de son impopularité et l'inanité de son donquichottisme, mardi dernier, lorsque à sa sortie de l'Evèché, en dépit du rappel battu par les sacristains, il s'est vu entouré de quelques centaines de vieilles femmes dévotes, de quelques jolies femmes de l'aristocratie cadurcienne, heureuses de faire étalage d'un snobisme bien démodé, et d'une cinquantaine de pschutteux de la Catho et des Fabriques.

A-t-elle été assez indifférente à son malheur cette vieille ville républicaine et tolérante de Cahors.

On a regardé passer le prélat, on a souri de le voir courroucé et hargneux; on s'est abstenu de toute manifestation... et la terre a continué à

#### Les mensonges d'un Evêque

Il est impossible à un homme, fûtil évêque, de raisonner sainement et de respecter la vérité lorsqu'il est sous l'empire de la colère.

Il ne faut donc point s'étonner, ni s'émouvoir de trouver dans la lettre pastorale de l'évêque de Cahors, les plus monstrueuses contre-verités.

Que dire, par exemple, de cette affirmation que le clergé de France est toujours resté dans son rôle spirituel, qu'il n'a jamais combattu la Ré-

M. Laurans prend-il les habitants de son diocèse pour des Peaux-Rou-

M. Laurans croit-il habiter dans ces montagnes perdues et sauvages où les êtres humains sont primitifs et

A quel moment, depuis 30 ans, évêques et curés sont-ils restés dans leurs sacristies et dans leurs églises? S'y confinaient-ils, au 16 mai, lorsqu'ils faisaient une propagande effrénée contre les candidats républicains?

Se résignaient-ils à s'occuper exclusivement de leur saint ministère, lorsqu'ils combattaient par la plume et par la parole les lois démocratiques fondamentales comme la loi scolaire et la loi militaire.

S'occupaient-ils exclusivement du salut des âmes lorsqu'en 1889, leurs mains tendues vers tous les représentants des régimes déchus, ils acclamaient le brav'général qui voulait étrangler la République?

Avaient-ils en vue l'évolution de la démocratie française, lorsqu'ils demandaient qu'on perpétuât le supplice d'un innocent parce qu'il était

Voulaient-ils la grandeur de la République et la Paix de la France, lorsqu'ils applaudissaient ouvertement à l'outrage fait par leur Pape au vénéré Président Loubet?

Ne voulaient-ils pas l'étrangler, en mai dernier, cette République, lorsqu'ils usaient de tous les moyens, même du confessionnal, pour faire élire les candidats en qui toutes les réactions avaient placé leurs espoirs?

Que M. Laurans, qui est un citoyen libre, vienne donc répondre à ces questions non point dans les églises, où la contradiction n'est point de mise, mais dans ces réunions publiques où tout français peut discuter, même un évèque.

M. Laurans n'y viendra point. Il préfère, avec ses lettres pastorales, essayer - bien en vain - d'altérer la vérité et de fausser l'esprit public.

Vous vous êtes trop longtemps, citoyen évêque, moqué du gouvernement républicain qui vous gavait de gros traitements; de subventions et de faveurs, vous avez trop tendu la corde ; elle a cassé. Tant pis pour vous.

Vous voudriez faire jouer à la République le rôle du lapin légendaire qui aurait tiré le premier.

C'est grossier, et croyez-nous, cela vous achève.

#### Les menaces d'un Évêque

Non content de mentir, M. Laurans Il nous menace tout d'abord de se démocratiser.

L'idée est excellente, quoique bien tardive; mais nous demandons à

En tous cas, nous avons l'aveu tombé de la bouche d'un prélat, que l'Eglise n'a pas su se rapprocher du peuple.

Il y a beau temps que nous avons signalé ce mal qui ronge le clergé! La plupart des prêtres entraient

dans les ordres pour se faire une carrière, et non pour faire de l'apostolat. Et comme la vie est plus agréable à la table des riches qu'au foyer des pauvres, les bons curés se sont fait les instruments des seigneurs et des gros bonnets réactionnaires que la

République du peuple dégoûte. M. Laurans est de notre avis, mais ne s'en aperçoit qu'aujourd'hui, ça n'est pas flatteur pour sa perspicacité. C'est du flair d'artilleur, se révé-

lant après la bataille. Cet évêque est un simple carabinier.

du socialisme. A l'entendre, nous lallons tous être dépossédés de notre pécule, petit ou gros.

Gageons cependant que la caisse noire du Vatican et celle de l'Evêché que vous entretenez, braves paysans, se sauveront au jour de la Révolution prédile par le prophète Onésime.

Ah! le socialisme vous gêne, Monsignor! Toutes les grandes, toutes les belles idées, toutes les conceptions fécondes qu'il agite vous apparaissent comme un épouvantail sinistre que votre crosse ne peut éloigner. Vous voudriez effrayer les paysans

de notre pays en leur laissant entrevoir la sociale telle qu'il vous plait de la dépeindre mensongèrement. Vous les croyez donc bien naïfs, nos paysans du Lot, détrompez-

Les bourgeois eux-mèmes vous écœurent, dites-vous: ils assistent, indifférents, à votre insurrection

contre les lois. Que de mots, justes cieux, pour un si petit nombre d'idées fausses.

Cessez donc vos jérémiades, restez dans vos églises, évangélisez par la parole et par les actes : soyez des citoyens français comme tout le monde, n'obéissez pas à l'étranger, respectez les lois du pays, tachez de prendre place si vous en avez le courage, dans le courant démocratique : peut-être alors, mais alors seulement, vous pourrez ramener autour de vous des sympathies qui s'en éloignent chaque jour davantage.

LE JOURNAL DU LOT.

#### Désaffectation et affectation

Le Républicain continue la série de ses « on dit »; il y a quelques jours il parlait de l'installation de la Préfecture à l'évêché; aujourd'hui il écrit.

ON DIT ?... L'évêque a quitté l'évêché; les sémi-

naristes le séminaire. Que va-t-on faire du séminaire et de l'évêché ? L'un et l'autre possèdent de beaux

On dit - que ne dit-on pas ? - que de ces jardins on veut faire un parc public. Voilà qui compenserait la ridicule exiguité du square lilliputien qui ter-mine les Allées Fénelon.

Qui nous renseignera?

Le Républicain ne plaisante pas du tout, et dans tous les cas, son idée

n'est pas mauvaise. On ne peut pas évidemment, laisser ces deux immeubles inoccupés; l'évêque a quitté l'évêché, les séminaristes ont évacué le séminaire; évêché et séminaire doivent donc être affectés à quelques services administratifs

ou militaires. A ce sujet, puisque le Républicain se contente de « on dit » et ne précise pas son idée sur les affectations de ces immeubles, nous nous permettons d'émettre une idée.

Le séminaire, en attendant une appropriation définitive, pourrait servir de caserne pour les troupes de passage; au lieu de loger au petit bonheur, réservistes et territoriaux, dans des salles d'écoles ou dans des locaux mal appropriés à cet effet, tels que la Mairie, les Variétés le Vieux Palais, l'administration pourrait aménager de façon convenable et normale le séminaire, et de ce fait la ville y trouverait son compte, puisqu'aussi bien elle est obligée, au lendemain du départ des réservistes et territoriaux de s'imposer des dépenses élevées pour réparer nettoyer ces locaux.

D'autre part, l'évêché ferait un admirable local pour diverses administrations.

Toutes nos administrations ont leur local spécial, indépendant de tous les autres services; et de plus, chaque chef de service — directeur des postes, des directes, indirectes, ponts et chaussées, etc., etc. - ont leur logement dans les locaux affectés à leur administration respective.

Et bien, est-ce que l'évêché ne conviendrait pas excellemment à l'installation de l'inspection académique et de l'inspection des Enfants assistés?

Ces deux services sont insuffisamment installés à la Préfecture; le premier sous les combles, le second dans la cour ; en outre, pour celui-ci on fut obligé de le loger dans le local affecté aux Commissions du Conseil général.

Aussi sans compter qu'une autre administration pourrait peut-être trouver place à l'évêché, jamais occasion meilleure ne permettra de mieux aménager l'ancien palais épiscopal.

Il n'y aurait pas de grandes réparations à faire pour cet aménagement et l'Etat en outre, pourrait percevoir un loyer raisonnable des chefs des deux services ci-dessus indiqués.

Cette idée ne nous paraît pas des plus mauvaises; qu'en dit le Républicain?

LOUIS BONNET.

#### La messe de minuit

Les journaux de Paris annoncent que le cardinal Richard a décidé de supprimer la messe de minuit.

M. Onésime Laurans, évêque de Cahors a pris, paraît-il, la même dé-

Voyant que le gouvernement ne ferme pas leurs églises, les doux pasteurs les ferment eux-mêmes pour continuer à jouer leurs rôles de persécutés par persuasion.

Mais les fougueux prélats ne vont pas jusqu'à supprimer le réveillon. Une indiscrétion nous a permis d'apprendre que la pschutteuse Catho de notre ville organisait pour la nuit de Noël un plantureux rastel sous la présidence du grincheux évêque de Cahors.

MM. Béral, Rey et Bourdin ont accepté, nous assure-t-on l'invitation qu'ils ont reçue.

Une quête sera faite au profit de la Caisse du Pape. M. Béral fera une collecte pour

les pauvres actionnaires du Panama. Comme au temps bienheureux où il défendait la porte des Pères Capucins, M. Munin-Bourdin entonnera « Nous voulons Dieu...! » et « Parce Domine », Sa Grandeur Onésime béniral'assistance qui se séparera aux cris de « Vive le Pape! A bas la Républi-

La Ville de Cahors fêtera comme toujours, la nuit du 24 Décembre, se souvenant que la Noël est la fête symbolique des pauvres et des déshéritès

Le peuple se divertira gaiement et dans ses salons calfeutrés où l'aristocratie s'écrasera. M. Laurans percevra l'écho formidable d'une acclamation populaire se levant sur le pays comme jadis le Christ se levait sur le monde.

Vive la République! A bas l'Etran-

LUI.

#### CONFÉRENCE PUBLIQUE

Nous sommes heureux d'annoncer que le dimanche 30 décembre à 4 heures de l'après-midi, une conférence publique et gratuite sera donnée dans la salle du Théâtre de Cahors, par M. MORIN, professeur de rhétorique à Paris, délégué du Grand Orient de

grand talent et qui obtint il y a quelques mois un vif succès à Figeac où il fit une conférence sur la Franc-Maçonnerie, traitera le 30 décembre le sujet suivant:

M. MORIN qui est un orateur de

Du véritable rôle moral, philosophique et social de la Franc-Maçon-

#### Concert de l'Orchestre Symphonique

L'Orchestre Symphonique qui s'intitule à juste titre Société des Concerts a repris jeudi soir la série de ses grandes auditions, devant une salle garnie d'un public nombreux et choi-

Au risque de tomber dans des redites, il est juste de signaler l'empressement et l'assiduité avec lesquels la société cadurcienne de tous les mondes suit ces réunions dont la musique est le seul, mais puissant attrait. A peine pourrait-on constater quelques défections parmi les auditeurs que leurs occupations retiennent dans la semaine; malheureusement les dates des concerts sont soumises à des necessités auxquelles on ne saurait échapper. Que si on était porté à se demander si chacun trouve son compte à ces concerts, l'affluence seule du public serait une vivante

affirmation.

Suivant une tradition établie presque depuis la fondation, l'Orchestre Symphonique, tout en maintenant ses programmes dans l'ordre purement musical les compose, à tort ou à raison, en puisant un peu à toutes les sources, de telle sorte qu'il y a toujours quelque chose à glaner pour l'auditeur. Nous laisserons donc chacun sous son impression personnelle, la meilleure à notre avis. Aux organisateurs d'en procurer de nouvelles quandil leur plaira ou qu'ils jugeront convenable de modifier leurs aspira-

Signalons toutefois le gros succès obtenu par Mlle Lucie Léon et M. G. de Lausnay dans leurs morceaux à deux pianos parmi lesquels nos préférences personnelles vont aux variations sur un thème de Beethoven par St-Saëns.

Cette œuvre se distinguait des trois autres en ce que, spécialement écrite pour le piano, elle a mis en valeur la variété des sonorités de l'instrument, les qualités de mécanisme des pianistes et aussi l'incomparable maîtrise du grand compositeur pianiste St-Saëns. (Disons pour les amateurs qui l'ignoreraient que le thème développé est le trio du menuet de la sonate op. 31 Nº 3 de Beethoven). Plus que

jamais on a apprécié durant tout le concert la vigueur d'attaque, la souplesse du mécanisme de M. G. de Lausnay, en même temps que l'on a goûté la délicatesse et le moelleux toucher, qui s'élève parfois à la puissance, de Mlle Léon.

Beaucoup de couleur et une certaine force dans le soprano dramatique de Mme Lauger-Dubois, qui s'est fait applaudir dans diverses mélodies et. notamment, l'air du Cid et celui d'Elisabeth de Tannhaüser.

M. Gaston Dubois se présentait pour la deuxième fois devant le public cadurcien qui l'a applaudi d'enthousiasme après l'air de Paillasse et celui des Maîtres Chanteurs.

M. Fiddez, à l'organe généreux, mais un peu enroué, avait originalement mis à son programme une aimable chanson de Nadaud, les 3 Hussards, et un air de Lévadé composé, comme par hasard, sur des vers de notre compatriote Jules Lafforgue : « Les Vieilles de chez nous ». Ceci nous fournit l'occasion d'adresser nos compliments au poète en même temps qu'à l'interprète.

Pour finir, le rideau se lève sur notre vieux et pittoresque (?) décor de prison et, l'espace d'un trio, c'est l'Opéra.

Voici Marguerite, pâle et défaite sur unebotte de paille (authentique, celleci: on a eu du mal à la trouver); voici Faust, blond et vêtu du pourpoint classique, suivi de Méphisto qui lance quelques éclairs... de voix, et c'est le public qui fait une apothéose... aux chanteurs.

Louables sont les efforts de l'orchestre nombreux et étoffé qui fait des efforts vers des œuvres de haut intérêt, comme les deux danses de Brahms et la 24° Symphonie de Haydn, sous la baguette du dévoué chef d'orchestre, M. Barreau.

#### Rectification

Nous recevons la lettre suivante: Cahors, le 21 décembre 1906.

Monsieur, Dans le compte rendu de la séance

du Conseil municipal de Cahors, publié dans votre journal de ce jour, une erreur s'est glissée, certainement à votre insu.

Ce n'est pas deux mois de location des droits de fermage (2.100 fr.) dont je demande la remise; mais un mois, soit 1.050 fr. pour 1906, et une réduction de 150 fr. par mois, durant l'exer-

Je compte sur votre impartialité, Monsieur, pour faire paraître cette rectification dans votre prochain numéro, et dans cette attente,

Veuillez agréer, Monsieur, mes bien sincères salutations.

#### Contributions directes

M. Bonheur contrôleur rédacteur desContributions directes de 2º classe dans le département du Lot est élevé à la 1º classe.

#### Officiel ministeriel

Par décret M. Vayssettes est nommé huissier à Figeac.

#### Gendarmerie

M. Loguol, adjudant de gendarmerie à Cahors passe à Agen.

Manajara da Tue de 11 gue PROGRAMME DU 23 DÉGEMBRE 1906 Allegro Militaire Sellenik

La Grande Duchesse (Ouverture) Douard La Violette Bleue Gung' l Rève de Printemps (Mazurka) Dessaux Lettre d'Amour (Polka) Alles Fénelon, de 3 heures à 4 heures

ETAT-CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS Du 16 au 22 Décembre

Naissance

Gagnayre Jean-Emile-Antoine, rue Labarre, 39.

Publications de Mariages Solvadié Germain, garçon de salle au

Lycée Gambetta et Pradines Marie-Pulchérie, fille de service. Planacassagne François, voiturier et

Rauffet Jeanne, marchande. Lacombe François-Joseph, cultivateur et Cabessut Emilie, s. p.

Mariage Valet Alexandre, mineur et Laborie

Marie, s. p.

Décès Delon Antoine, cultivateur, 50 ans,

Hospice. Delpont Albertine-Clara, 12 jours, au petit Versailles.

Segui Marie, s. p., 82 ans, rue Nationale, 32.

Amy Daniel, s. p., 73 ans, rue Victor-Hugo.

Brouckerque (Nord), 7 mars 1905. Ma femme qui, autrefois, souffrait toujours de constipation et de maux d'estomae, trouve maintenant un grand soulagement dans l'emploi des Pilules Suisses. Elle en est très satisfaite. Du-FOUR (Sig. lég.). Sté Hertzog. 28. rue Grammont, Paris.

#### Télégrammes reçus hier :

Paris, 21 décembre, 1 h. 21 s.

Les congés scolaires La Banque de France fermera

le 24 et le 31 décembre. Le ministre de l'instruction publique a télégraphié aux recteurs que tous les établissements scolaires fermeront egalement.

#### L'expulsion des séminaires

L'expulsion des élèves de l'insti tution St-Louis-de-Gonzagues à Perpignan a dû être opérée « manu militari ». Les élèves qui s'étaient barricadés, opposèrent de la résistance en criant « Vive la liberté. »

#### Télégrammes reçus anjourd'hui :

Paris, 22 décembre, 9 h. 14 m.

#### Echange de témoins

A la suite d'un incident qui s'est produit à la Chambre entre MM. Rabier et Pugliesi-Conti, un échange de témoins aurait

#### Journaliste frappé

M. Caron, ancien conseiller municipal de Paris, rencontrant hier soir à la gare du Nord M. Mouthon, journaliste, le frappa; M. Mouthon a déposé une plainte aujourd'hui au parquet.

#### Démission de

Merry del Val

Le « Journal de Rome » assure que le Cardinal Merry del Val donnerait sa démission de secrétaire du Vati-

AGENCE FOURNIER.

#### Arrondissement de Cahors

Castelnau-Montratier

Notre ami Giles a obtenu devant le tribunal correctionnel de Cahors la réparation qu'il demandait dans sa seconde assignation.

L'ex-percepteur Rougier a été con-damné à 25 fr. d'amende, 50 fr. de dommages-intérêts, à tous les frais du procès et à 2 insertions du jugement dans 2 journaux locaux ou régionaux au choix

La nouvelle de cette condamnation a publicains de Castelnau qui sont, depuis si longtemps, en butte aux tracasseries et aux injures de la bande cléricale du

L'annonce de la condamnation du réactionnaire « Réformateur » a plongé dans la stupeur les auteurs honteux et lâches des articles injurieux que publie la feuille renégate.

« Notre Monsieur » s'est terré, mais on nous assure que se sentant le vrai coupable, il a aussitôt écrit à l'ex percepteur pour lui garantir le remboursement de toutes les condamnations.

Tant mieux pour M. Rougier et toutes nos félicitations à notre ami Giles qui a tenu tête si crânement aux outrages et aux attaques de lâches et méprisables politiciens.

N. D. L. R.

#### Aujols

Il s'en va 1 — Notre curé a bien dit sa messe le vendredi 14 et le samedi 15 courant, mais à la grande surprise de ses ouailles, il n'a pas paru, à l'église, dimanche dernier.

Pourquoi? Une seule explication est donnée par ses ouailles. M le Curé « se retire des affaires... en conservant sa pension de

Est-ce vraiment la raison vraie! Ce n'est pas nous qui pouvons trancher la question; mais s'il en était ainsi, cela prouverait que M. le Curé est un homme pratique, qui n'a pas voulu d'histoi-res... Il abienfait!!!

#### Calvignac

Une déclaration a été faite au maire dans le but de continuer la célébration du culte, conformément à la loi, dans l'église de Calvignac. Les deux excellents citoyens ont fait afficher sous l'approbation du maire, l'avis suivant aux habitants:

Chers concitoyens, Par suite de l'influence d'un étranger, le pape Sarto, le clergé français ne veut pas se soumettre aux lois de notre pays pour exercer publiquement le culte dans l'église. Un évêque étranger qui fomentait la révolte, a dû être expulsé.

Dans ces conditions, les déclarants, profondément respectueux et de vos croyances et de vos pratiques, désireux de maintenir la paix parmi vous et la continuation de vos traditions religieuses, ont, sous leur pleine et entière responsabilité, déclaré à M. le maire que l'exercice du cultes'exercerait aux heures habituelles et celà pour la durée d'une année. Cette démarche a été faite pour se conformer à la loi du 30 juin 1881

sur les réunions publiques. Les déclarants tiennent à vous faire connaître que les prêtres, en ne se conformant pas à la loi, ne sont plus que des occupants sans titre juridique, ne possédant aucun droit pour faire aucun acte d'administration; encore moins

de disposition. Ils n'auront pas le droit de percevoir des rétributions à raison de l'usage des tiers de l'église ou des objets qui y sont contenus et qui ont appartenu à la fabrique supprimée. Ces principes recevront leur application notamment pour les enterrements et l'usage du matériel existant dans la décoration intérieure de l'église, ne pourra donner lieu à aucune perception au profit du curé.

Voilà, chers concitoyens, les quelques réflexions que nous avons cru devoir porter à votre connaissance afin que, si des entraves sont mises à vos pratiques, vous sachiez qu'elles ne viendront pas du côté du gouvernement. Nous pensons en même temps que vous irez accomplir vos actes religieux avec le même calme que par le passé, et que vous ne nous mettrez pas dans la pénible nécessité d'avoir à dénoncer quoi que ce soit de répréhensible ou de nature à empêcher l'exercice du culte.

Suivent les signatures et l'approbation du maire.

A la lecture de cette affiche notre curé s'est mis dans une grande colère ; il aurait dû plutôt remercier les déclarants qui lui ont empêché un procès-verbal, son sermon de la seconde messe s'est ressenti de sa mauvaise humeur: on nous annonce pour dimanche un sermon très violent; nous serons là pour l'entendre. Notre curé ne veut pas garder le chantre, il ne veut pas qu'on lui en fournisse, car il a les moyens, dit-il, de se payer un domestique si ça lui plaît.

Mais permettez-nous de vous dire M. le curé, que c'est nous pauvres prolétaires qui vous avons fait des rentes, car, à votre arrivée, vous ni vos ascendants n étiez millionnaires ; il est vrai que ce n'est pas un deshonneur de ne pas être riche, c'est un malheur et il vaut mieux être pauvre que banqueroutier.

Pour terminer, nous tenons à vous dire qu'à Calvignac nous laissons bien tranquilles les curés qui ne s'occupent que de leur ministère tout spirituel, mais nous ne craignons par la lutte, vous vous apercevrez bientôt que votre situation n'est plus tenable: si vous vous lancez dans la lutte contre la République, vous connaîtrez bientôt votre

Un groupe de républicains.

#### Castelfranc

Tentative de vol à la gare. - Dans la nuit du 19 au 20 courant, des malfaiteurs se sont introduits dans la gare de la petite vitesse et ont fracturé le coffrefort, qui heureusement était vide, l'employé de la petite vitesse, remettant tous les soirs au chef de gare tout l'argent qu'il a. Précisément cette nuit là, le chef de gare se trouvant démuni d'allumettes, laissa une lampe allumée toute la nuit, ce qui est cause que les voleurs croyant que quelqu'un veillait, n'ont probablement pas osé en faire autant dans les bureaux de la grande vitesse. La gendarmerie a ouvert une enquête, qui espérons-le donnera des

Nous profitons de l'occasion pour signaler à qui de droit l'envahissement de la localité par des mendiants, bohémiens, vagabonds de toutes sortes. Il ne se pas de jour a Castellranc, sans qu'on y voit une douzaine au moins de vagabonds qui demandent l'aumône la menace à la bouche et couvrent d'insultes ceux qui ont le malheur de la

Nous avions crû jusqu'ici que la mendicité était interdite, mais nous sommes obligés de constater qu'il n'en est rien pour le département du Lot, au contraire. Les mendiants traqués dans les autres départements, doivent se réfugier dans celui-ci, qui doit être pour eux une

sorte de paradis terrestre. pour les dénoncer. Voilà sans doute la cause de leur envahissement au grand détriment des

#### St-Pantaléon

populations rurales.

Au nouvel an bien des personnes recoivent des étrennes, à cette occasion, nos contribuables ont recu la leur sous forme d'un rôle spécial.

Prochainement nous ferons connaître à qui nous devons cette générosité de voir nos impôts surchargés pour une période de 3 ans.

#### Pescadoires

Notre premier magistrat ne se croit pas le premier venu; dame, tout le monde ne peut pas ètre maire, aussi tout doit plier devant sa volonté, et dans cela, encouragé, suivi par sa majorité fidèle, s'est-il attaqué, depuis deux ans qu'il exerce, à tous les employés ou salariés du gouvernement habitant la commune. Ses intérêts, il ne les oublie jamais : ces jours derniers (le 24 novembre), le conseil étant réuni officieusement, n'a-til pas émis la prétention, ayant fait ses 28 jours cette année, qu'il voulait bénéficier des indemnités accordées aux familles nécessiteuses, même n'étant pas compris sur la liste. Sans doute il a grandement raison, le sénateur panamiste n'est-il pas là pour soutenir ses revendications? mais des intérêts de la commune, il ne s'en soucie guère, une des premières preuves, pour aujourd'hui, la voici : Depuis une dizaine de mois et même, en plusieurs endroits, depuis près de deux ans, il existe, sur le bord des routes communales, des tas de pierres concassées pour la réparation de ces dernières. Cela gène la circulation et a même causé des accidents ; on est à se demander si ces pierres-là ne sont pas

assez mûres pour être répandues. Allons, Monsieur le maire, un peu moins de malice et un peu plus de bonne volonté pour administrer la commune, et tout ira bien mieux.

## Arrondissement de Figeac

Puybrun

L'audace !... le toupet !... de notre Monsieur le Maire au Conseil d'Etat. - Notre ami Garabige qui protesta contre l'élection faite par notre maire d'un

sont-ils capables d'accomplir aucun acte | conseiller municipal a été tellement surpris que le Conseil de Préfecture, après avoir rejeté sa protestation, n'adressa pas à notre grand Manitou, des félicitations pour la bonne, franche et loyale application des lois et règlements en vigueur que notre ami demanda au Conseil d'Etat de vouloir bien réparer ce petit oubli!

Nous appronons a la dérnière heure que le Conseil d'Etat, comme félicitations à notre très illustre capitaine fracasse, vient purement et simplement d'annuler l'élection de M. Labrousss Pierre, élu seulement par la grâce et la volonté de celui qui se disait jusqu'a ce jour : « C'est moi, qui suis seul le maître!»

Un Comitard.

Nos cantonniers. - Depuis quelques temps on voit tous les samedis, les deux cantonniers, employés au nettoyage de la traverse de Puybrun, enlever les boues et les ordures avec une misérable brouette qu'ils trainent sur un parcours de 3 à 400 métres.

Serait-il donc vrai que l'administration compétente n'a pas les fonds nècessaires disponibles pour faire réparer l'humble charetton qui facilitait leur tache et simplifiait leur dure besogne; nous voulons croire cependant qu'il n'en est pas ainsi et que nos deux braves agents de la voirie seront mis le plus tôt possible en possession de leur modeste charetton à bras.

Un passant.

Cajarc Nous avons recu jeudi la lettre sui-

> Cajarc, le 19 décembre 1906. Monsieur le Directeur,

Je vois dans le numéro de ce jour de votre journal, que votre correspondant se dérobe à une question qui, sans passionner le public outre mesure, intéresse pour le moins une grande partie de la population, car, une fois encore pendant tout cet hiver, les parents des tous pents seront obligés de garder leurs enfants chez eux. Au retard d'instruction se joint la charge de surveillance qui ajoute chez les miséreux un surcroit de peines et de chômage forcé pour la

Je ne puis m'empêcher de louer la prudence de R. Vanche qui sans doute n'a rien à perdre, rien à gagner à toutes ces questions de boutique, comme il dit. Mais malgré toutes les notes que vous avez pu recevoir à ce sujet, voulez-vous permettre à un simple ouvrier d'exprimer ouvertement ce qu'il pense. (Ici le nom et l'adresse de notre nouveau

correspondant). Je suis, Monsieur, un simple ouvrier sans instruction, mais j'estime qu'il n'est pas besoin d'avoir usé pendant de longues années ses fonds de culottes sur des bancs d'école pour sentir et indi-

quer où le bât vous blesse. A l'encontre de votre ex-correspondant, vous me permettrez de trouver que tout ne va pas bien et que le calme est loin d'être revenu. Pour ces Messieurs de la haute politique, tout est fini lorsque leur ambition satisfaite ils sont arrivés avec le concours de pauvre Jacques au but qu'ils désiraient.

Les pieds sur les chenets, le ventre plein... Le calme est revenu.

Et bien non, mille fois non, nous sommes loin, très loin d'avoir le calme. Jamais peut-être la lutte n'a été aussi dure. En douceur, en dessous, les bassesses, les calomnies vont leur train. Serre d'un cran ta ceinture misérable travailleur. Deux puissances sont aux prises et avant que l'une ou l'autre ait mordu la poussière, crève si tu veux.

Le calme est revenu !!! Il existe pourtant de lourdes responsabilités mais pas une voix ne s'élève

Aux temps troublés de l'ancienne municipalité républicaine, il ne se passait pas de jours sans que les journaux avarcés ne trouvassent quelques « poils à des œufs ». Depuis que nous avons le bonheur et l'honneur d'avoir une municipalité clérico-réactionnaire, on n'a jamais entendu un son discordant dans

le chant de louanges. Le calme est revenu.. Votre journal, M. le Directeur, se pique d'impartialité, voulez-vous me permettre de mettre au point la question des écoles et après celle-là quelques

autres peut-être. J'attends une réponse pour donner suite à ma correspondance. Agréez M. le Directeur.....

PIERRE.

Nous avons accepté avec plaisir l'offre qui nous était faite et voici le premier

envoi de notre nouveau correspandant: Cajarc, le 21 décembre 1906.

Monsieur le Directeur, Je recois votre lettre aujourd'hui et vous remercie de la confiance que vous voulez bien m'accorder.

Je commence donc mes envois. Il y a quelques années — je ne précise pas de date, ces détails ne faisant rien à l'affaire — une commission spéciale trouva la Maison d'Ecole des filles dans un tel état de délabrement et présentant un tel danger pour les maîtresses et les élèves que l'évacuation devait se faire immédiatement, aucun délai n'était possible. Huit jours à peine étaient accor-

des et encore avec toutes re erves.

On trouve rarement du jour au lendemain un local convenable pour rece. voir de nombreuses élèves et présentant les garanties d'hygiène indispensable à la santé des enfants. Mais la chance inespérée, qui n'a cessé de poursuivre nos bons gouvernants, venait encore à leur secours. Juste à point, les sœurs venaient de déménager et l'ancien couvent se trouvait libre comme par enchantement. Ce couvent, il est vrai, appartenait au bureau de bienfaisance dont M. Bor, maire, était le président, mais en payant une redevance, on pouvait loger à l'aise. en attendant, et nos chères fillettes et nos institutrices. C'était parer aînsi au plus pressé, les bâtiments neufs vien-

draient ensuite. Derrière quels arguments le Bureau

# La Vie est prolongée

chez les phtisiques quand ils prennent régulièrement de l'Emulsion Scott à l'huile de foie de morue et aux hypophosphites de chaux et de soude.

L'Emulsion Scott soulage toujours considérablement le phtisique et, si prise à temps, le guérit; les Docteurs l'affirment.

Et ceci s'explique très bien:

## L'Emulsion

composée de produits de toute première qualité, préparée scientifiquement, est le remède par

excellence; avec l'Emulsion Scott vous surali-SCOTT menterez votre malade de façon pratique sans lui fatiguer l'estomac et bientôt vous l'aurez rendu à la vie. Songez alors au péril que vous

feriez courir à votre cher malade en lui donnant, sous prétexte d'économie, une émulsion, bon marché peut-être, mais sans valeur nutritive; vous le mèneriez droit à sa perte.

Aussi réclamez toujours bien la véritable Emulsion Scott et n'acceptez que les flacons dont l'enveloppe porte la marque: "le Pêcheur et la morue".

4 Fr. 50 le flacon, 2 Fr. 50 le demi. Echantillon envoyé franco contre 0.50 de timbres adressés à l'EMULSION Entillo avec SCOTT (Delouche et Cie) 356, rue St-Honoré, PARIS. Pecheur, marque et du SCOTT (Delouche et Cie) 356, rue St-Honoré, PARIS.

car la majeure partie des membres, y 1 compris le président font partie du Conseil – se retrancha-t-il pour refuser de louer ou de prêter ce local... Mystère... C'était son droit comme propriétaire...

Etait-ce son devoir? Je laisse le public juge, d'autant plus que depuis, le même local, chapelle comprise, a été loué à de simples parti-

A qui incombe la faute, si depuis ce temps nos enfants croupissent encore dans le logement insalubre annuellement visité par les eaux et dont la toiture menace ruines.

(A suivre) PIERRE.

D'autre part, nous avons reçu cinq autres communications. Une seule nous paraît intéressante, la voici : Monsieur le Directeur

du Journal du Lot, Lecteur assidu de votre journal, j'espérais trouver l'exposé clair et net de a question de l'école de filles dans votre

dernier numéro. Mon espoir et celui d'un grand nombre de republicains ayant été déçu, et la mise au point étant nécessaire, je vous demande l'autorisation d'user de vos colonnes et d'excuser l'inexpérience de ma plume.

La construction d'une nouvelle école de filles s'impose à Cajarc depuis longtemps, et si la population est unanime sur ce point, elle ne l'est pas moins, malgré tout, sur le choix du nouvel emplacement, qui lui est indifférent,... pourvu que la construction se fasse.

Nul ne l'ignore, à Cajarc, notre conseil municipal est malheureusement et de l'affaire il fallut choisir l'emplacement de la nouvelle école, nos conseillers, toujours unis aux pieds des autels. se trouvèrent pour une fois adversaires

sur la question des intérêts privés. D'aucuns voulaient l'école dans leur quartier, c'est-à-dire sur la route de Cahors, les autres dans leur quartier aussi, mais sur la route de Marcilhac. Que décider ? Les frères de l'école chrétienne furent consultés et Monsieur le curé donna son approbation aux deux partis et joignit sa bénédiction. Ce

n'était point suffisant !! Des propositions de vente de terrain furent faites par divers propriétaires de la route de Marcilhac. L'administration, toujours soucieuse du bien-être des enfants, imposa d'office, mais après enquête cependant, le terrain M..., mais il faut dire aussi que c'est notre conseiller général qui exigea ce choix du Pré-

fet Devals. Nous sommes persuadé, cependant, qu'il n'avait qu'un but : hâter la construction de l'école, car c'est là le but à poursuivre, malgré l'incurie et la mauvaise volonté du conseil municipal réac-

Recevez, Monsieur le Directeur, etc.

Un père de familie.

## Arrondissement de Gourdon

Salviac

Foire. - Notre foire favorisée par un temps splendide a été très importante, nos foirails étaient bien garnis ; les bœufs gras se sont bien vendus, nombreuses transactions sur les attelages et les veaux ; les moutons gras étaient très recherchés et ceux destinés à l'élevage, quoique amenés en grand nombro, ont trouvé facilement preneurs.

Beaucoup de volailles vendues 1 fr. 20 à 1 fr. 40 le kilog., les oies grasses ont valu 1 fr. 90 et 2 fr. le kilog., les œufs 1 fr. 20 la douzaine.

300 kilog de truffes avaient été apportés, ils se sont vendus à 40 et 45 fr. le kilog. cette petite quantité a passé inaperçue car, en temps ordinaire l'apport de ce précieux tubercule à la foire du 20 décembre est de 6 à 7.000

Les lièvres ont valu de 5 à 6 fr. les perdreaux rouges 2 fr., perdreaux gris 1 fr. 50, bécasses 2,75 à 3 fr., grives 0,45 à 0,50 la pièce. Les marchands étalagistes ont fait de

bonnes affaires et paraissaient très sa-On nous signale la perte ou un vol de porte-monnaie contenant 350 fr. pris à

L'abondance des matières nous oblige a renvoyer au prochain numéro d'intéde bienfaisance — lisez la municipalité, ressantes communications.

un brave paysan des environs.

#### EXPOSITION MARITIME DE BORDEAUX

L'Exposition Maritime Internationale dont l'ouverture aura lieu, on le sait, à Bordeaux, au mois de Mai 1907, est, dès maintenant, assurée d'un grand succès. Les exposants accourent très nombreux et les Nations Etrangères ont réclamé de vastes emplacements pour leurs Pavillons; aussi, le Commissariat Générala dû fixer au 15 Janvier au lieu du 1ºr Février le dernier délai d'admission. -Les travaux sont très avaucés ; l'un des bâtiments faisant face à la Garonne est complètement monté et couvert, la façade principale est déjà debout ainsi qu'une partie des galeries latérales.

M. Bertin, membre de l'Institut, Commissaire Général et notre confrère M. V. Morlot, Commissaire Général adjoint, officiellement nommés par décret du 17 novembre, ont été reçus par M. le Président de la République qui a décidé de venir visiter l'Exposition à la fin de Mai ou au commencement de Juin.

#### Bulletin Financier

Paris, le 21 décembre,

Les bonnes dispositions que nous signalions hier s'accentuent aujourd'hui sur notre marché. Les transactions reprennent de l'activité. A signaler la beillante tenue du Rio qui passe de 2159 a 2199. L'action des chemins de fer du Nord s'inscrit a 1808 en hausse de 50 fr. sur la nouvelle du dépôt au Parlement anglais du projet de loi autorisant la Construction d'un tunnel sous le détroit

du Pas-de-Calais. La Rente française très ferme clôture Les fonds russes sont calmes: le 5 0/0

1906 vaut 86,80 et le consolidé 77,25.

L'Extérieure cote 95,10; le Portugais, 71,20 et le Turc 94. Les Chemins français bien impressionnés par la hausse du Nord sont soutenus: Le Lyon fait 1314; le Midi 1114

et l'Orleans 1330. Parmi les grands Etablissement de Crédit ; la Banque de Paris est à 1634. Le Crédit Lyonnais à 1203 ; le Crédit Foncier a 690; la Société Générale à 662 et le comptoir National d'Escompte à

Les ateliers de Constructions électriques du Nord et de l'Est (Jeumont), restent fermement tenus à 309.

La Chémard et Walker est très demandée a 542, et Cevreni-Breg à 312 fr.

#### A VENDEE MATERIAL DECAUVILLE

en parfait état comprenant voie de 0 m 50, couroes et croisements, et vagonnets

S'adresser au bureau du Journal

CHESTER AND PROPERTY OF STREET AND PROPERTY OF STREET, THE STREET AND STREET, THE STREET, UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'una maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il la été radicalement lui-même, après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un

Ecrire par lettre ou carte-restante, à M. Vincent 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

Atelier de Tapisserie

# JEAN WISPOULIE

EX-OUVRIER DE M. CAPMAS 11, Rue Saint-Urcisse, CAHORS

Vente et pose de papiers peints. -Fabrication et réparation de sommiers élastiques et de sièges en tous genres. - Confection de rideaux.

Cardage de laine, crin, étoupe, etc. TRAVAIL SOIGNÉ

PRIX MODÉRÉS

#### Bibliographie

NOVEMBRE. - C'est vendredi dernier que le fameux jury de la Vie Heureuse, composé de dix-huit dames, a décerné son

Ce n'est pas la question de ne savoir quel ouvrage récompenser qui tourmente le plus les sœurs de Mme Desbordes et de Georges Sand, mais surtout, d'avoir à se prononcer entre des œuvres écrites par des hommes et des œuvres écrites par des femmes. Deux camps les divisent. Les unes sont féministes, telles que Mme Dieulafoy, Mme Daniel Lesueur, Mme Félix-Faure-Goyau; d'autres sont masculinistes, si l'on peut dire, et, parmi les plus acharnées, il faut citer Mme Séverine et Mme Marcelle

- « Les hommes ont pour eux le Prix Goncours ! s'écrient les féministes.

- » Peu importe, ripostent les masculinistes, c'est un homme, un homme qu'il nous faut! »

On voit d'ici que la précédente réunion qui eut lieu chez Mme Daniel Lesueur ne

devait point se passer sans agitation. Le jury de la Vie Heureuse se gréunitantôt chez l'une, tantôt chez l'autre de ses membres, mais ne peut fonctionner que secrètement, sans qu'aucune personne étran gère soit admise à surprendre ses décisions! M. Pierre Loti, venant rendre visite à Mme Alphonse Daudet, tomba un jour sur une séance de cette académie, le valet de chambre étourdi l'ayant laissé entrer. Ces dames furentheureuses de la diversion, acclamèrent l'écrivain, mais... mais elles suspendirent impitoyablement le cours de leurs travaux

. De ces émules de M. Brunetière et de M. de Vogüé, la femme qui parle le plus brillamment, et semble le plus facilement considérer ces choses avec de passagèreset juvéniles ironies, est Mme de Noailles. Elle est rrrivée en retard, s'assied dans le fautenil le plus profond, s'y enfonce jusqu'à ce que ses pieds ne touchent plus le sol. Bientôt elle se soulèvera, changera de position, s'accroupira sur les coussins:

- Mais, Madame, mais chère Madame ... Les mots viennent à ses lèvres, rapides, les arguments décisifs et péremptoires se succèdent; elle proteste, elle s'emballe... Et puis, lorsqu'on n'a pas l'air de vouloir se ranger à son avis, elle fait un geste de ses deux bras en l'air pareille à quelque petite Tanagréenne qui montrerait le ciel en disant : « Laissons faire les dieux ! »

Mme Daniel Lesueur est parmi les plus pondérées et les plus sages. Elle aime que l'on ne digresse pas indéfiniment sur les subtilités. Mme Séverine se laisse facilement emporter, sa tête poudrée à la maréchale remue sous un chapeau à la Théroigne de Méricourt.

Mme Alphonse Daudet rêve de tout concilier. Elle s'efforce de n'être d'aucun clan, sinon pour voter du côté féministé. Elle ramène les opinions qui s'égarent, veut obliger à plus de justice celles qui se laissent entraîner par des considérations incidentes, sans appercevoir que, parfois, elle se laisse attirer par les raisonnements de son coeur; on voudrait la confondre, elle refuse tous les arguments ; elle sait qu'une femme de lettres est bonne épouse, fille admirable elle n'a plus le courage de discuter aussi vivement les défauts de son livre. Mme Daudet qui a passé sa vie au milieu des gens de lettres les plus illrstres de son temps, et qui devrait connaître la qualité des sentiments qu'ils éprouvent chacun pour autrui, ne connait pas le mal : c'est une sage ... Au milieu des discussions parfois vives dujury, ses protestations semblent le murmure d'une fraiche fontaine.

Mme la baronne de Pierrebourg et Mme Catulle Mendès sont plus détachées, en apparence, de la discussion, Mme de Pierrebourg regarde l'une, regarde l'autre, avec de beaux yeux olympiens, conserve une tenue admirable, mais réservée ; elle ne cesse guère d'être comme en visite ni de se mêler à la conversation dans la mesure seulement où labienséance, le tact, ses affinités personnelles la contraignent.

Mme Mendès est plus absorbée par ses pensées; elle tranche vivement avec sa paleur sur le cercle. Imaginez une fleur d'orchidée parmi des œuillets et des roses et des pivoines. Ce qu'elle dit est sensé et charmant, avec une forme qu'elle se plait

Mme Félix Faure-Goyau est jupitérienne; elle délibêre, elle commande sans vouloir s'engager dans les dédales inutilement compliqués. Elle dit ce qu'elle veut sans fioritures; ce n'est déja plus une académie' lorqu'elle parle, mais un conseil diplomati-

Mme Judith Gautier est là comme une bonne déesse, qui ne sait plus trop si elle descend de l'Olympe, d'un camée du segond

Empire ou d'un kakemono de la collection Hayashi... Près d'elle, Mme Gabrielle Réval semble quelque Junon vêtue de velours noir ... Mme Marni a de beaux yeux brillants qui contemplent ces choses avec une sympathique philosophie... Mme Julliette Adam ne vient jamais, mais Madame Podarowska est toujours là... Mmes Arvède Barine et Bentzon se tiennent unpeu al'é cart..., un peu d'un autre temps déjà... Et Mme de Broutelles va aiguillant la marche de cette brillante et bruissante reunion dent les décisions tiennent en suspens, non seulement les petites jeunes filles qui ont soumis à ses jugements leur premier volume de vers. mais encore les romanciers déjà connus, qui sollicitent sa consécration.

- Votons pour M.Géniaux, l'auteur de l'Homme de peine ... s'écrie Mme Séverine, les lèvres rouges.

-- Mesdames, votons pour Mile Andrée Crthis, elle a écrit de beaux vers ! ripostent Mmes Alphonse Daudet et Daniel

-- Votons ponr M. Derennes, dit l'une. » Mais des protestations s'élèvent : «Mesdames, nons serions ridicules, le titre du volume de M. Derennes nous empêche de lui décerner le prix. - Et pourquoi je vous prie? - Voyons, nous ne pouvons décemment couronner un livre qui s,appelle: «L'amour fessé!...»

Mme Arvède Barine a donné sa démission ... On proteste... Et l'on songe tout bas à la femme-ècrivain qui pourra la remplacer. Les unes voudraieut Mme Myrian Harry; les autres plus conservatrices, songeant que 'Académie a son parti des ducs, proposent

Mme la duchesse de Roban... Et Mme de Broutelles essaie de ramener un peu de calme dans l'assemblée...

SPARKLETT Echos de Paris

JOURNAL DE LA JEUNESSE. -Sommaire de la 1777º livraison (22 décem-

La Sorcière du Vésuve, par Gustave et Georges Toudouze. - D'où vient le gibier que nous mangeons, par L. Viator. -Le Noël du père Chanteau, par Jean Marbel . - L'enfant aux fourrures, par Adrien Remacle. - Les secrets de la prestidigitation, par St-Jean de l'Escap.

Abonnements France: Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr. Union postate: Un an, 22 fr. six mois 11 fr. Le numéro 40 centimes. Hachette et Cie, boulevard St-Germain,

Demandez partout les Lectures de in Semaine, 15 c. le numéro.

CENTRAL-GARAGE 69, BOULEVARD GAMBETTA

#### WILCKEN

Voitures d'occasion disponibles

Voiture MORS, 16 HP. 4 cyl. All. Magnéto. vit. Tonn. dém., 5 pl., dais, glaces, Rem. à neuf. vit. Tonn. dém., 5 pl., dais, glaces. Rem. à neuf. Voiture RICHARD-BRASIER, 12 HP., 2 yl. Magneto. Tonneau, 4 pl. dais et glaces. Voiture MORS, 8 HP. 2 cyl. Magneto. Ton-

Voiture UNIC (G. Richard et C10), 4 cyl. lagnéto. Entrée latérale. Voiture PANHARD-LEVASSOR, 15 HP. Voitures légères neuves, SIZAIRE et NAUDIN, à prendre à l'usine fin mai. Voiture Electrique légère ULMANN. Facilité de charge pour les accumulateurs.

Par suite de conventions spéciales avec des Agences de Paris, je puis fournir aux personnes désirant acheter une voiture automobile, une liste mentionnant les occasions les plus avantageuses pour toutes les marques. Charges sur le courant élect. d'accumulateurs de toute capacité

Stock du pneu L'ÉLECTRIC avec leurs gommes comprimées réalisant une économie de 50 %.

#### L. MAURY

Chirurgien-Dentiste de la Faculté de Médecine

de Paris Lauréat de l'Ecole Dentaire de France

Successeur de BAKER 75, Boulevard Gambetta

Maison Bouyssou, (de 9 à 5 heures) Travail parfait

et entièrement garanti

Le propriétaire gérant: A. Coueslant



Grand'maman éprouve d'insupportables maux de reins : ce doit être un lumbago. Elle va se coucher et s'appliquera avant de se mettre au lit un papier de OUATE THERMOGÈNE; demain, ellene souffrira plus.

Le Thermogène est le topique souverain contre les Memmes, Maux de Gorge, Névralgies, Points de côté, Lumbagos, Torticolis et toutes les Bouteurs Eliminatismates. C'est le revulsif par excellence; il est aux vieux remèdes : emplatres, sinapismes, teinture d'iode, cataplames, thapsias, ce que la lumière électrique est aux anciennes lam-

pes à huile. Son emploi estdes plus facile:il suffit de déplier la feuille d'ouate et de l'appliquer sur le mal; si l'on veut une révulsion prompte et plus énergique, on aspergera le THERMOGÈNE d'eau-de-vie ou

d'eau de cologne. En vente : CAHORS : GRANDE PHARMACIE DE LA CROIX-ROUGE, et dans toutes Pharmacies, 1,50 la Boîte avec notice.

ETUDE

DE M° Franck CHATONET

AVOUÉ A CAHORS 5, rue Fénelon, 5 (Successeur de Mes DUPUY et LACOSSE)

#### EXTRAIT

d'un jugement de séparation de corps

Suivant jugement de défaut faute de conclure, rendu par le tribunal de première instance de Cahors le vingt juin mil neuf cent six, devenu définitif, la séparation de corps a été prononcée entre Madame Délina SOU-LIÉ, sans profession, demeurant aux Crouzets, commune de Nadillac et Monsieur Louis DU-PRÉ, son mari, demeurant au même lieu, et ce, au profit de la femme et aux torts et griefs du mari, qui a été condamné aux

Pour extrait certifié sincère et veritable,

Cahors, le vingt décembre mil neuf cent six.

> L'avoué de l'épouse Dupré, F. CHATONET.

CHIRURGIEN-DENTISTE DIPLOMÉ

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE L'ÉCOLE DENTAIRE DE PARIS

DENTISTE DU LYCÉE GAMBETTA

ET DE L'ÉCOLE NORMALE

D'INSTITUTEURS Consultations tous les jours de 9h. à 5h. 69, BOULEVARD GAMBETTA

EN FACE LE CAFÉ TIVOLI M. Wilcken n'a pas d'OPERATEURS

IL GARANTIT SON TRAVAIL ATTENDU QUE TOUT EST FAIT PAR LUI-MÊME

## LIVRAISON DE LA RÉCOLTE DES TABACS DE 1506

#### MAGASIN DE CAHORS

I re Commission

2º Commission

id.

Flaujac ...... 25

Valroufié.... 25 Larroque-des-Arcs. 25, 26

Lamadeleine. 25, 26

Arcambal .... »

Noms des	Dates de	Noms des	Dates	Noms	Dates de	Noms	Dates
Communes.	la livraison.	Communes.	la livraison.	Communes.	la livraison.	Communes.	la livraisor

#### CONTROLE PRINCIPAL DE CAHORS.

Echantillons !	16	Janvi	er Prayssac	122, 23	24 janvier	11	Porte-graines.	17	ja	nvier	St-Denis	31 janvier, 1	er fevrier
Porte-graines			Pescadoires			11	St-Vincent-Rive-d'Olt.					THE RESERVE OF THE PERSON NAMED IN	favoir
Lagardelle		id	Grézels	25, 26	id.	1	Douelle	17,	18, 19,	21,22	Nuzéjouls	2	id.
Anglars-Juillac	17, 1	18, 19 id.	Cahors Bégoux	26, 28	, 29 id.						Catus		id.
Bélave			Cahors-Cabessut			11					Francoulès		id.
Castelfranc	19	id.				11	Crayssac	23,	24	id.	Cézac		id.
Les Junies	19.	21. id.	Mercuès	18,19	,21,30,31	11	Luzech	24,	25	id.	Monteuq	4	id.
Labastide du-Vert .	10000	1 -	Espère			11	Pradines	25	26, 28,	29,30	St. Laurent		id.
St-Médard			A STANTANTON	ler	février	1					St-Cyprien		id.
Puv-l'Evêque.		THE RESERVE OF THE PARTY OF THE	Caillac	ler, 2	id.	11	Boissières	31		id.	Lascabanes	>	*
			CONTROL	LE DI	E CULTU	JR:	E DE CAJAR	C.					

#### Carayac..... 15 Limogne.....8 Gréalou..... 15 Lugagnac .... 8, 9

id.

id.

février Tour de-Faure 9, 14 février

Larroque-Toirac .. 14, 15

Cieurac ..... 25

Oremps ..... 25

Laburgade ... 26

Cahors (Sud). 26

Fontanes.... 25, 26.

Marcilhac .... 4, 5

Ste-Alauzie .. 20, 21

Cahors (Nord). 21, 22, 23 id.

Castelnau .... 21

L'Hospitalet. 21

Vers major et minor. 23 Cours......23

Blars       5, 6         St Sulpice       6, 7         St-Chels       7         Sauliac       7, 8         St-Cirq-Lapopie       8         Crégols       9	id.       Larroque-Toirae	Cénevières 6, 7, 8 Limogne 8 Lugagnac 9 Berganty 9 Cabrerets 9, 14 Lentillac 14 Orniac 14	id.       Espagnac Ste Eulalie       15       id.         id.       Brengues	
reins puis lignes de la principal	CONTROLE DE CUI	LTURE DE CAHORS.	the con his to book sent a	
Flaugnac   19 Pern   19, 20	février Lalbenque 23 février id. Montdoumerc. 23 id.	St-Géry21 Arcambal-Pasturat.	février Lauzès 22, 23 février » Sénaillac 23 id.	1000000

Esclauzels.... 21

Caniac ..... 21

St-Martin-de-Vers. 22

Sabadel ..... 22

Cras ..... 22

#### Labastide-Marnhac. > MAGASIN DE SOUILLAC

ON OF ACIDED A LEIS	1111101				
Noms des communes.	Dates de la livraison.	Noms des communes.	Dates de la livraison.	Noms des communes.	Dates de la livraison.
Contrôle de cultur Echantillons Payrac. Fajoles Rouffilhac. Anglars-Nozac. Loupiac Masclat. Lamothe-Fénelon Le Roc Le Vigan Souillaguet Payrignac. St-Cirq-Madelon Saint-Clair Gourdon Dégagnac Léobard Salviac St-Germain Engysginat	14 janvier. 15 id. 15 id. 15 id. 15 id. 15 id. 16 id. 16, 17 id. 17, 18, 19 id. 22, 23, 24, 25 id. 25 id. 25, 26, 28, 29 id. 30 id.	Contrôle principal Bretenoux Loubressac. St-Céré. St-Michel-Loubéjou Prudhomat. Durbans Sonac St-Simon Assier Livernon Grèzes. Lissac Reilhac. Espédaillac Quissac. Pinsac Lanzac Souillac. Lachapelle. Cuzance	1er février 1er id. 1er, 2 id. 2, 4 id. 4 id. 4, 5 id. 5 id. 5 id. 5 id. 5 id. 7, 8 id. 8, 9 id. 9, 14 id.	Floirac	18, 19 id. 19 id. 20 id. 20, 21 id.  21, 22 id. 22, 23 id. 23 id. 23 id. 23 id. 23 id.
Frayssinet St-Chamarand Concorès	30 id. 30 id.		14 id. id. id.	s diebics	Contribution

#### POUR RIEN!!

Al'Administration des montres françaises 38, Boulevard des Italiens, 38, PARIS,

#### Une superbe montre

Homme ou Dame extra plate en oreor inoxydable. Métal composé ayant l'aspect DE L'OR

GARANTIE 5 ANS SUR FACTURE

Toute personne qui fera l'acquisition de cette superbe montre (valeur réelle 45 fr.) PRIX 18 fr. avant le 10 Janvier 1907, RECEVEA POUR RIEN une chaîne américaine Homme ou un splendide sautoir en oreor, le tout dans un écrin satin.

Envoi contre mandat-poste franco.

## MANDELLI, CAHORS

En face la Mairie HORLOGER, BIJOUTIER JOAILLER

CORBEILLES DE MARIAGE Fantaisie. - Articles de Religion

ACHAT ET ÉCHANGE DE DIAMANTS ET DE MATIÈRES OR ET ARGENT

Réparation et gravure

Seul représentant de l'OMEGA Seul représentant de l'ORFÈVRERIE CHRISTOFLE

# 75, Boulevard Gambetta, CAHORS

COSTUMES SUR MESURE

Travail soigné

Grand choix de drapories françaises et anglaises POUR COMPLETS

Spécialité de pantalons et gilets fantaisies

Alpagas. - Coutils

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 23

## URSULE MIROUET

Par H. DE BALZAC

PREMIÈBE PARTIE

LES HÉRITIERS ALARMÉS

On peut toujours faire naître des embarras entre la volonté de réaliser et la réalisation. Les héritiers, frappés de la justesse de cette argumentation bien plus habile

que celle de M. Josse, firent entendre des murmures approbatifs. - Entendez-vous donc bien, dit le notaire en terminant, pour garder votre oncle à Nemours, où il a ses habitudes. où vous pourrez le surveiller. En don-

chez le mariage... - Mais si le mariage se faisait ? dit | sitôt. Goupil, étreint par une pensée ambitieu-

nant un amant à la petite, vous empê-

- Ce ne serait pas déjà si bête ; car la perte serait chiffrée, on saurait ce que le bonhomme veut lui donner, répondit le notaire. Mais, si vous lui lâchez Déqu'a la mort du bonhomme. Les maria- gard de ses petits yeux malicieux. ges se fout et se défont.

- Le plus court, dit Goupil, si le docteur doit vivre encore longtemps, serait de la marier à un bon garçon qui vous en débarrasserait en allant s'établir avec elle à Sens, à Montargis, à Orléans, avec cent mille francs.

Dionis, Massin, Zélie et Goupil, les seules têtes fortes de cette assemblée, échangèrent quatre regards remplis de

- Ce serait le ver dans la poire, dit Zélie à l'oreille de Massin. - Pourquoi l'a-t-on laissé venir ? ré-

pondit le greffler. - Ca tirait! cria Désiré à Goupil; mais pourrais-tu jamais te tenir assez proprement pour plaire au vieillard età

un panier, dit le maître de poste, qui finit par comprendre l'idée de Goupil.

Cette grosse plaisanterie eut un sucterrible, que le silence se rétablit aus-

- Aujourd'hui, dit Zélie à Massin d'oreille à oreille, les notaires ne connaissent que leurs intérêts; et, si Dionis du côté d'Ursule.

- Je suis sûr de lui, répondit le siré, il peut bien lambiner la petite jus- greffier en jetant à sa cousine un re-

Il allait ajouter : « J'ai de quoi le per-

dre! » mais il se retint. - Je suistout à fait de l'avis de Dionis, dit-il à haute voix.

- Et moi aussi, s'écria Zélie, qui cependant soupconnait déjà le notaire d'une collusion d'intérêts avec le gref-

- Ma femme à voté! dit le maître de poste en humant un petit verre, quoique déjà sa face fût violacée par la digestion du déjeuner et par une notable la poste. absorption de liquides.

- C'est très bien, dit le percepteur. - J'irai donc après le dîner, reprit

-Si M. Dionis a raison, dit madame Crémière à madame Massin, il faut aller chez notre oncle comme autrefois. - Tune te frottes pas le ventre avec | en soirée tous les dimanches, et faire tout ce que vient de nous dire M. Dio-

- Oui, pour être reçus comme nous cès prodigieux. Le maître clerc, exami- l'étions! s'écria Zélie. Après tout, nous na les rieurs par un regard circulaire si avons plus de quarante bonnes mille livres de rente, et il a refusé toutes nos invitations; nous le valons bien. Si je ne sais pas faire desordonnances, je sais mener ma barque, moi!

- Comme je suis loin d'avoir quaranallait, pour faire des actes, se mettre te mille livres de rente, dit madame Massin un peu piquée, je ne me soucie pas d'en perdre dix mille!

- Nous sommes ses nièces; nous le soignerons, nous y verrons clair, ditmadame Crémière, et vous nous en saurez

gré quelque jour, cousine.

- Ménagez bien Ursule ; le vieux bonhomme de Jordy lui a laissé ses économies! fit le notaire en levant son index droit à la hauteur de sa lèvre.

- Je vais me mettre sur mon cinquante et un, s'écria Désiré. - Vous avez été aussi fort que Desroches, le plus fort des avoués de Paris, dit Goupil à son patron en sortant de

- Et ils discutent nos honoraires ! répondit le notaire en souriant avec amer-

tume. Les héritiers qui reconduisaient Dionis et son premier clerc se trouvèrent, le visage assez allumé par le déjeuner, tous à la sortie des vêpres. Selon les prévisions du notaire, l'abbé Chaperon donnait le bras à la vieille madame de Portenduère.

- Elle l'a traîné à vêpres, s'écria madame Massin en montrant à madame Crémière Ursule et son parrain, qui sortaient de l'église.

- Allons lui parler, dit madame Cremière en s'avançant vers le vieil-

Le changement que la conférence avait opéré sur tous ces visages surprit le docteur Minore t Il se demanda la cause de cette amitié de commande, et, par curiosité, favorisa la rencontre d'Ursule et des deux femmes, empressées de la saluer avec une affection exagérée et des

- Mon oncle, nous permettrez-vous de venir vous voir ce soir? dit madame Crémière. Nous avons cru quelquefois vous gêner; mais il y a bien longtemps que nos enfants ne vous ont rendu leurs devoirs, et voilà nos filles en âge de faire connaissance avec notre chère Ur-

- Ursule est digne de son nom, répliqua le docteur, elle est très sau-

- Laissez-nous l'apprivoiser, dit mame Massin. Et puis, tenez, mon oncle, ajouta cette bonne ménagère en essayant de cacher ses projets sous un calcul d'économie, on nous a dit que votre chère filleule a un si beau talent sur le forte, que nous serions bien enchantées de l'entendre. Madame Crémière et moi, nous sommes assez disposées à prendre son maître pour nos petites; car, s'il avait sept ou huit élèves, il pourrait mettre les prix de ses leçons à la portée

de nos fortunes... - Volontiers, dit le vieillard ; et cela se trouvera d'autant mieux que je veux aussi donner un maître de chant à Ur-

- Eh bien là ce soir, mon oncle; nous viendrons avec votre petit neveu Désiré, que voilà maintenant avocat.

- A ce soir, répondit Minoret, qui voulut pénétrer ses petites âmes. Les deux nièce serrèrent la main

d'Ursule en lui disant avec une grâce eflectée:

- Au revoir. - Oh! mon parrain, vous lisez donc dans mon cœur ? s'écria Ursule en jetant au vieillard un regard plein de remerci-

- Tu as de la voix, dit-il. Et je veux te donner aussi des maîtres de dessin et d'Italien. Une femme, reprit le docteur en regardant Ursule au moment où il ouvrait la grille de sa maison, doit être élevée de manière à se trouver à la hauteur de toutes les positions où son mariage peut la mettre.

Ursule devint rouge comme une cerise : son tuteur semblait penser à la personne à laquelle elle pensait elle-même. En se sentant près d'avouer au docteur le penchant involontaire qui la portait à s'occuper de Savinien et à lui rapporter tous ses désirs de perfection, elle alla s'asseoir sous le massif de plantes grimpantes, où, de loin, elle se détachait comme une fieur blanche et bleue.

- Vous voyez bien, mon parrain, que vos nièces sont bonnes pour moi : elles ont été gentilles, dit-elle en le voyant venir, et pour lui donner le change sur les pensées qui la rendaient rêveuse.

- Pauvre petite ! s'écria le vieil-

(A suivre)